



Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »

Le Temps de l'histoire

Numéro 11 | 2009

Paroles libres, paroles captives

La parole de l'adolescent et le trouble de l'expert

Jean-Christophe Coffin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/3048>

DOI : 10.4000/rhei.3048

ISBN : 978-2-7535-1650-2

ISSN : 1777-540X

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2009

ISBN : 978-2-7535-0927-6

ISSN : 1287-2431

Référence électronique

Jean-Christophe Coffin, « La parole de l'adolescent et le trouble de l'expert », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], Numéro 11 | 2009, mis en ligne le 01 octobre 2011, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/3048> ; DOI : 10.4000/rhei.3048

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© PUR

La parole de l'adolescent et le trouble de l'expert

Jean-Christophe Coffin

- 1 Le point de départ de ce travail est un numéro spécial consacré aux pervers paru dans *Rééducation, Revue française de l'enfance délinquante, déficiente et en danger moral*¹ en 1950. Comme son titre le laisse entendre, cette revue traverse les champs du légal, du médical et de l'éducatif dans une veine où le social et le moral sont dans une relation étroite. Ces différents champs disciplinaires sont amplement représentés dans ce numéro spécial puisque des éducateurs, des magistrats, des représentants des sciences criminelles et des sciences du psychisme y ont largement contribué. Les éditeurs de la revue ont voulu innover pour traiter de la question de la perversité et des enfants pervers. C'est pourquoi ils ont sollicité un ensemble de professionnels de la prise en charge de l'enfant problématique et des universitaires auxquels un questionnaire a été adressé. Ils étaient invités à y répondre en développant leurs propos à partir de leurs expériences personnelles issues de leur activité professionnelle.
- 2 La parole des praticiens domine puisque la revue s'intéresse à saisir la diversité des interprétations issue des différents espaces professionnels consultés. Il ne s'agit pas de poser comme hypothèse générale que les adultes peuvent être ici considérés comme les interprètes rigoureux de la parole adolescente ; il paraît intéressant cependant de parcourir leurs choix descriptifs et leurs modalités de perceptions des jeunes qu'ils tendent à rapporter, à l'occasion de ce volume de *Rééducation*. L'usage des catégories en vigueur ou, au contraire, le refus d'y avoir recours, les positions affichées sont quelques-uns des témoignages qui nous informent sur les professionnels eux-mêmes sans que cela occulte totalement les personnes dont ils ont la charge. Il sera postulé qu'une recherche de vérité est posée dans ces procédures de mise en scène de l'enfant pervers. On formulera également l'idée que les experts prennent en compte la parole des observés et par effet de boucle, celle-ci vient modifier la parole des professionnels ou du moins contribue à une certaine reformulation des catégories savantes en usage.² Ces modalités de recueil de la parole de l'enfant et de l'adolescent ne sont pas des procédures simples et,

naturellement, les traces que nous en avons aujourd'hui doivent mobiliser une distance critique et une analyse qui tiennent compte de la subjectivité des professionnels et du jeu des normes sociales dans le travail de mise en forme des sujets observés³. Enfin, on peut formuler en dernière hypothèse qu'il y a une certaine probabilité à ce que cette parole des professionnels sur les adolescents réduise l'expérience subjective des jeunes, les stratégies individuelles de comportement dans une configuration humaine particulière, celle d'une institution de prise en charge, de sauvegarde d'eux-mêmes.⁴

- 3 Le numéro reflète également la volonté de reprendre la question de la perversion et d'évaluer les évolutions qui pourraient se dessiner quant à la manière dont les professionnels et les experts du comportement abordent cette thématique dans le contexte de l'après-guerre. Cet aspect sera traité dans une seconde partie, toujours à partir des éléments recueillis à travers le questionnaire. Les propos, comme nous le verrons, sont rarement exprimés de manière directe ou en suivant une orientation très théorique. C'est pourquoi il nous intéresse ici car il s'agit avant tout de savoir comment on peut utiliser des catégories dans la pratique professionnelle et jusqu'à quel point une grille de lecture du comportement humain, touchant de surcroît au comportement sexuel, entraîne une difficulté accrue pour saisir et « rencontrer » l'adolescent dans son intime et dans le secret de son inadaptation au monde social.

La parole professionnelle à la recherche de l'adolescent problématique

- 4 N'ayant pas d'informations sur la manière dont le questionnaire a été conçu et comment il a circulé, je me bornerai à signaler que le panel des répondants est plutôt éclectique et il m'apparaît que ce résultat a été espéré par les initiateurs du numéro de *Rééducation*. Le questionnaire est composé de sept questions qui ont été formulées de manière trop générale ou qui nécessitaient des réponses trop longues pour l'espace concédé par la revue selon certains⁵. D'autres répondants sont tombés d'accord pour proclamer que le sujet ne peut se contenter de réponses brèves. Si on retient le critère du nombre de pages pour juger du sérieux et du degré d'implication avec lequel les contributeurs ont répondu, force est de constater que ce nombre est très variable. Mais s'appuyer sur ce seul critère revient à placer dans une même catégorie ceux qui évoquent le manque de temps pour répondre, tel le professeur de psychologie clinique Daniel Lagache (1903-1972) et ceux qui estiment que ce questionnaire est oiseux car le sujet de la perversion devrait être laissé de côté comme Fernand Deligny (1913-1996). Il faut aussi prendre compte l'attitude de ceux qui répondent longuement mais pour critiquer les questions posées ainsi que s'y emploie le psychiatre Louis Le Guillant (1900-1968).
- 5 La première question permet aux répondants de démontrer leurs talents d'observateur et leur contact avec la population des pervers puisqu'il est suggéré d'en décrire⁶. Tous ne se plient pas parfaitement à l'orientation implicite de la question ; tandis que certains nous dévoilent un ou deux cas, d'autres préfèrent fournir une réponse plus générale qui livre dans le meilleur des cas une synthèse de leur longue fréquentation des enfants pervers ; à l'inverse certains cèdent à la tentation de la dissertation générale. Parmi ceux qui n'évoquent pas la parole directe des jeunes pervers, les raisons invoquées ne sont pas identiques. Certains reconnaissent un manque de contacts avec les cas pertinents en regard de la population étudiée. C'est par exemple ce que répond Juliette Boutonnier

(1903-1994) alors professeur de psychologie à l'université de Strasbourg et également psychanalyste.⁷ C'est également ce que répond un médecin-chef d'hôpital psychiatrique car il lui faudrait un trop grand nombre d'exemples ce qui l'entraînerait dans de très long développements ; il faudrait « 300 pages » avoue-t-il !⁸ D'autres ne sont pas entrés dans le détail parce qu'ils préfèrent donner un avis général et parfois même distancié sur la manière d'aborder ce sujet en pointant les nombreuses difficultés auxquelles le psychiatre doit faire face. C'est, par exemple, l'attitude retenue, par les psychiatres Jean Dublineau (1900-1975) et Louis Le Guillant ainsi que par leur confrère belge Etienne de Greef (1898-1961).⁹

- 6 En fait, ils ne sont qu'une minorité parmi les dix-huit répondants à jouer pleinement le jeu qui leur est demandé à travers la première question. La présentation de cas d'enfants pervers n'est effective que pour un petit 30% d'entre eux. C'est au total neuf cas qui permettent au lecteur de se familiariser avec le monde insolite des pervers. Chiffre modeste, loin de la tonalité accumulatrice d'antan que ce soit du côté des délinquants récoltés et identifiés à l'envie par l'italien Cesare Lombroso (1835-1909) au tournant du siècle ou de l'ouvrage de pathologie sexuelle de son homologue allemand Richard von Krafft Ebing (1840-1902) dont le nombre de pages ne cessait de prendre de l'ampleur au fur et à mesure des éditions successives tant les cas de perversions sexuelles étaient nombreux et variés¹⁰. Ici, ce n'est pas le nombre qui fait le sens clinique ! Le panel est constitué d'adolescents puisque le plus jeune d'entre eux est âgé de onze ans et le plus âgé de 18 ans ⁽¹¹⁾ et ils sont en grande majorité de sexe masculin. Commençons toutefois par les personnes de sexe féminin.
- 7 Les exemples des jeunes filles présentées par un magistrat montrent d'un côté une adolescente présentant des troubles psychiatriques récurrents et qui, à ce titre, a suivi plusieurs internements. Les troubles du caractère recensés sont associés par la suite à une débilité légère. Son amélioration n'est guère probante et lors d'un autre internement, sa mythomanie et sa perversité sont mises en avant. Ces différents internements ont montré qu'elle était une patiente difficile ou comme le rapporte le juge une patiente « insupportable »¹². L'autre exemple concerne une jeune fille plus âgée sur lequel le juge est moins prolixe car le cas paraît simple. L'adolescente est considérée comme passive, repliée sur elle-même et constitue un cas de développement psychologique plutôt fruste. Il est mis sur le même plan le fait qu'elle restait dans son foyer familial et par ailleurs qu'elle était menteuse. Les différents vols perpétrés l'ont conduite à être placée en liberté surveillée. Le juge conclut qu'aucune amélioration n'est « possible »¹³ en partie parce qu'elle correspond à une figure clinique claire, celle produite par le médecin allemand Ernst Kretschmer (*sic*)¹⁴. Il n'entre pas plus dans le détail, ce qui permet de penser que la figure clinique est connue¹⁵. Cette figure, en l'occurrence « le type asthénique », est considérée par son auteur comme un exemple de schizophrénie. On peut supposer que si le juge en question a peu d'espoir pour l'avenir de la jeune fille c'est parce que Kretschmer a développé une approche dans laquelle la prédisposition joue un rôle déterminant et par conséquent limite les perspectives d'évolution. Le type révèle, dans son esprit, une constitution psychique assez immuable. Il n'est pas donné d'explication pour justifier la présentation de ce cas alors que le premier est exemplaire, dans l'esprit du magistrat, de la « perversité instinctive »¹⁶.
- 8 Parmi ceux qui rapportent des exemples et non pas le produit de l'observation directe, il y a, en plus du magistrat, ce qui est compréhensible, un psychologue, ce qui est plus inattendu. En fait il reconnaît ne pas avoir une connaissance personnelle de la population

des pervers et par conséquent il s'appuie sur des cas présentés par des collègues. Il précise toutefois que le contact direct est en soi tout à fait nécessaire. Paul Plottke puise ses exemples dans les travaux de confrères, issus comme lui, de l'école psychologique individuelle fondée par le médecin autrichien Alfred Adler (1870-1937)¹⁷. Il rapporte l'histoire de deux adolescents mais le second n'est utilisé que pour renforcer l'intérêt du premier. La description des situations et des personnes est différente de celles évoquées par le juge. Les adolescents sont des personnes normales qui ont vécu des situations traumatisantes au cours de leur histoire personnelle. Ils ne parviennent pas à dépasser ce traumatisme et cherchent en fait à le reproduire. La perversité, présentée ici comme une souffrance, est le produit de configurations humaines dont ces adolescents ont été les victimes et dont ils ne peuvent sortir, selon eux, qu'en se transformant à leur tour en individus agissant de manière perverse sur d'autres individus. Plottke accorde logiquement une grande attention au milieu et s'éloigne de la notion de prédisposition qui était mobilisée dans le cas précédent. Toutefois, l'adolescent peut ne pas parvenir à dépasser son système de réponses au traumatisme et restait ainsi au niveau de ce qu'il nomme « sa compensation erronée. »¹⁸ L'échec thérapeutique est par conséquent également envisagé mais il n'a pas les mêmes causes que dans les cas de perversité instinctive qui évoquent un pessimisme plus accentué. Plottke regrette par ailleurs que les cas analysés par ses collègues et son maître ne soient pas mieux connus en France car il ferait mieux comprendre la question des perversions sexuelles vues généralement comme des comportements définitifs alors qu'elles se prêtent à être considérées comme des situations transitoires.

- 9 Si Plottke met en lumière le rôle du milieu et la dimension profondément psychologique des troubles du comportement, le professeur Porot (1876-1965) évoque, pour sa part, la dimension neurologique de la perversité. Il rappelle ainsi le cas d'un jeune garçon qui depuis l'âge de 13 ans, période au cours de laquelle il contracta une fièvre particulièrement aiguë, est victime de tendances perverses dont il ne peut se débarrasser. Il est donc présenté comme une personne – il est désormais un adulte – qui subit une force mauvaise sur laquelle il ne peut rien, un peu comme l'épileptique qui sait que des crises viendront mais ne peut ni les prévoir et encore moins les stopper. C'est ici la dimension organique de la perversité qui est invoquée et on comprend qu'elle puisse s'appeler instinctive. Toutefois, cette lecture de Porot ne peut être assimilée à la biologie des instincts puisqu'à l'origine il y a eu une maladie. Elle est en revanche issue de la lecture développée en France par Georges Heuyer, ce qu'il ne manque pas de rappeler, mais qui provient à l'origine des travaux du savant Constantin von Economo (1876-1931). Ce dernier, qui a travaillé avec Julius Wagner-Jauregg, prix Nobel de Médecine (1927) avait identifié des séquelles profondes altérant le comportement des individus suite à des encéphalopathies, dont le nombre de cas fut très élevé dans les dernières années de la première guerre mondiale. Ces travaux ont permis de relancer la dimension corticale des troubles mentaux et c'est pourquoi Georges Heuyer, très attaché à la dimension neurologique de sa psychiatrie infantile fut parmi les premiers à attirer l'attention de ses collègues et de l'opinion éclairée. La réputation, et dans une certaine mesure, le prestige de cette équipe de savants peut expliquer l'engouement avec lequel cette interprétation des désordres mentaux vu comme le prolongement d'un dysfonctionnement généralisé du cortex a été « colporté » par Heuyer. Toutefois, ce qui était le résultat de travaux cliniques précis s'est transformé chez lui en une lecture générale des troubles psychiatriques.

- 10 Les présentations de cas sont plus présentes dans les propos des éducateurs mais elles apparaissent sous un jour particulier. Henry Van Etten (1893-1968) et son adjoint livrent deux cas de garçons dont les comportements apparaissent bien insolites¹⁹. Le premier s'adonne à des actes d'ivresse caractérisés au point de s'approcher du coma éthylique et s'amuse cruellement avec les chiens. L'autre commet une suite de petits larcins mais c'est son comportement général plus que ses actes proprement dits qui retiennent l'attention. Voleur et menteur, il peut avoir des réactions d'une rare violence ce qui fait dire au directeur du centre de rééducation qu'il affiche une « disproportion incroyable entre les moyens et le but »²⁰. Il conclut que rien ne peut vraiment être entrepris en matière de rééducation sur des sujets de cet acabit. Ce constat reflète une certaine ambivalence ; on ne sait pas très bien s'il faut en déduire que le mal est trop profond pour entreprendre quoi que ce soit ; ou bien si les comportements qu'expriment ces deux garçons relèvent de la psychiatrie et non de la pédagogie. Les deux derniers exemples avec lesquels nous souhaitons clore cette partie ont un statut quelque peu différent par rapport à ceux qui précèdent. Celui présenté par l'éducateur Jacques Guyomarc'h (1917-2006) est le plus long de tous, au point qu'il occupe la quasi totalité de sa contribution écrite. Il est parmi les plus au fait du terrain, du moins de celui d'un centre d'observation puisqu'il est le directeur de celui de la Prévalaye. En outre, il est déjà une figure importante du réseau des Sauvegardes de l'enfance et de l'adolescence. Il a choisi un seul cas car il préfère raconter une trajectoire que de se lancer dans une discussion par trop intellectuelle du pervers. Il s'agit d'un garçon de treize ans dont Guyomarc'h met en scène l'intelligence et le caractère profondément retors. Il utilise ses capacités pour provoquer les autres, se tirer d'affaire dans des situations devenues scabreuses et qu'il a contribué à susciter ; en un mot il manifeste une grande habileté à se jouer des autres et à « mettre le feu aux poudres ».²¹ Agressivité, mensonges et vols à répétition ont ponctué le passage de cet adolescent dans le centre de la Prévalaye. Guyomarc'h reconnaît avoir suivi plusieurs stratégies avec ce garçon dont il a eu la charge tout au long des quinze mois de son séjour. Plutôt dans l'empathie et dans l'écoute au départ, il est sensiblement passé à une attitude plus stricte et répressive. Il considère que l'une comme l'autre n'ont pour ainsi dire rien donné. C'est un échec patent de l'aveu même de l'éducateur. Mais c'est aussi, en quelque sorte, un échec de la nature humaine puisqu'aucune des valeurs fondamentales aux yeux de l'éducateur comme l'amour et la crainte n'ont fonctionné sur cet adolescent. Le récit nous en dit plus sur J. Guyomarc'h lui-même que sur cet adolescent car il s'interroge sur ses capacités d'observation et de gestion de cet être particulièrement malfaisant et difficile. La difficulté doit être naturellement entendue à la fois pour souligner le caractère inamendable de l'individu et parce que la prise en charge donne bien du mal. Le choix de ce cas est là pour attester de ce que la perversité existe y compris à cet âge. Toutefois le cas paraît choisi encore plus pour exprimer le désarroi de l'éducateur. « Que peut-on faire ? »²² sont les mots de la fin, interrogation plus angoissée que l'expression d'une volonté d'inaptitude à comprendre la différence d'un enfant et à recourir trop souvent à des catégories adulte-centrées. Autres éléments importants de la part de Guyomarc'h : son interrogation portant sur sa capacité à comprendre le sujet observé et son accord à reconnaître que la parole de l'éducateur n'est pas la seule donnée sur laquelle s'appuyer. Enfin, il évoque la thématique de la relation qui se noue entre l'éducateur et l'adolescent mais il ne s'aventure guère plus dans cette direction.
- 11 La question de la restitution des actes de l'adolescent tout comme celle du commentaire qu'en fait l'éducateur sont également invoqués par Henri Joubrel (1914-1983), autre figure

importante du milieu de la rééducation et de la revue elle-même puisqu'il est membre de son comité de direction parmi d'autres fonctions multiples et variées. Il introduit une certaine critique à l'égard du comportement prévalant parmi les professionnels de l'enfance en soulignant que la parole de l'enfant n'est pas suffisamment prise en compte, « faute de temps ».²³ Plus intéressant pour nous, il reconnaît que le manque de temps n'est pas l'élément le plus déterminant ; ce qui est en jeu est le degré de confiance que l'on accorde à la parole de l'enfant. Or il pointe, en la circonstance, que ce degré est peu élevé car l'enfant, parce qu'identifié comme pervers ou d'un autre terme peu glorieux, ne suscite précisément pas cette confiance qui serait nécessaire car il faudrait en toute circonstance prendre la peine de l'écouter, voire de l'entendre. Toutefois Joubrel ne poursuit pas dans cette direction car il en tire une attitude inattendue. Au lieu de montrer ce que pourrait être la prise en compte du souci méthodologique qu'il vient d'invoquer, il choisit de disserte sur le cas de Jean Genet. A l'époque ce dernier relève sûrement pour certains de la catégorie du pervers mais il ne fait plus partie des adolescents sur lesquels veulent se pencher les dirigeants de la revue. La parole des jeunes devait être mieux écoutée selon Joubrel mais ce principe ne s'applique pas à l'écrivain en construction qui a le don d'agacer l'ancien avocat dont on pressent qu'il est prêt pour une plaidoirie à charge. Faisant fi du questionnaire, Joubrel se lance dans une critique du texte *L'enfant criminel* qui fait suite au *Journal d'un voleur* qui a reçu le soutien de quelques intellectuels de renom, ce qu'il ne manque pas de rappeler. Il est plutôt surprenant de voir que le seul pervers à qui on donne la parole dans ce numéro de *Rééducation* qui leur est consacré est Genet alors même que ses propos sont considérés comme inacceptables par Joubrel ! On peut d'ailleurs se demander si les propos tenus n'ont pas une autre fonction que celle d'être un témoignage si Genet n'était pas déjà Genet.²⁴ Joubrel n'est pas dupe du procédé car il pose ouvertement la question de savoir si ce texte est un propos tactique ou bien s'il vient vraiment des tripes de l'écrivain. Dans les deux cas, la perversité n'est pas loin. Soit il joue malicieusement d'une situation et en abuse, au prétexte d'être soutenu médiatiquement. Soit il est sincère et il faut alors en conclure que son caractère est pénétré par le mal.

- 12 Aussi bien Guyomarc'h que Joubrel ont mobilisé deux cas, bien différents dans la forme mais plus proches dans la démonstration qu'ils entendent mener. Sans exagérer l'importance de ce type d'individus, leur volonté est de faire admettre que certains jeunes résistent à tout principe de rééducation, que celui-ci soit de nature morale ou qu'il s'appuie sur un accompagnement psycho-pédagogique. Certains jeunes, parce qu'ils sont pervers, sont emprisonnés par un terrible destin et la société ne peut rien espérer ; tout au plus une moindre nocivité. Le propos peut paraître bien pessimiste ; il est surtout de nature à renforcer l'idée de la prévention dont l'un et l'autre sont des ardents défenseurs. Le but du numéro n'est d'ailleurs pas d'affirmer la dimension indépassable du pervers. Le professeur Porot utilise le cas d'un jeune Algérien²⁵ dont il nous raconte les très nombreux méfaits alors même qu'il est à peine âgé d'un peu plus de dix ans. Son récit est construit de manière à nous faire comprendre qu'il nous livre un cas désespéré et désespérant de la nature humaine puisqu'il ne « reculerait devant rien ».²⁶ Et puis, comme par miracle, cet Algérien se modifie, se transforme, pourrait-on même écrire, tant la mutation du comportement est profonde. Il est désormais l'enfant le plus courtois et « le plus généreux qui soit ».²⁷ Cet exemple sollicité est d'autant plus inattendu de la part d'un psychiatre qui s'est appuyé sur une approche anthropologique – plus proche de l'anthropologie du XIX^e siècle que de celle de Marcel Mauss – postulant une inaptitude

des peuples colonisés en terre d'islam à se développer moralement et à atteindre un niveau de développement psychologique comparable à celui des Européens.

- 13 L'ensemble des exemples rapportés sont tributaires des choix effectués par les intervenants à ce numéro spécial de la revue de l'éducation surveillée. Ils viennent illustrer ce que les intervenants veulent souligner. Ce n'est guère surprenant. Le plus intéressant est que la lecture des pervers n'est pas parfaitement homogène y compris parmi ceux qui soutiennent la notion ou qui n'en contestent pas la pertinence. Après tout, le témoignage de Porot pourrait être utilisé pour suggérer à Guyomarc'h que l'échec de la prise en charge de celui qu'il a nommé pervers, est l'échec de sa prise en charge et non l'incapacité à entreprendre quelque chose de positif pour les comportements *a priori* les plus récalcitrants. La description du jeune algérien repéré par Porot n'a en effet rien à envier à celui décrit par Guyomarc'h. Mais entre l'échec reconnu d'autant plus aisément que Guyomarc'h ne voit vraiment pas ce qu'on pouvait faire et la mutation du jeune Algérien de Porot, le message n'est finalement pas si différent que cela, en dépit des apparences. N'est-ce pas dans un cas comme dans l'autre, un comportement qui nous échappe ? La causalité de la perversité demeure toujours aussi obscure, sans doute parce que les raisons sont multiples et très variées ; le message qui est discrètement lancé est que l'interprétation déterministe n'est pas toujours la plus pertinente. Certains cas peuvent parfaitement faire désespérer de la nature humaine mais pas au point d'avoir une lecture fataliste de tous les cas de pervers y compris lorsqu'ils apparaissent « endurcis ».
- 14 La parole professionnelle retrace ici les actes des jeunes plus qu'elle n'en saisit leurs paroles. Les propos recueillis ne permettent pas l'édification d'une figure perverse bien nette mais au contraire en soulignent les aspects les plus singuliers, les plus surprenants, les plus déroutants. Parole d'expertise qui fait appel à l'imagination du lecteur sinon à l'imaginaire des experts eux-mêmes qui doivent trouver les mots pour décrire des comportements dont l'émotion qu'ils suscitent transparait dans leur verbe.
- 15 Le choix de la revue s'appuie sur la conviction que les propos de la base valent autant que les concepts en vigueur dans la langue de la psychiatrie, voire dans celle de la rééducation. Cette orientation s'inscrit dans tout un ensemble qui ne forme pas un tout cohérent mais demeure néanmoins tout à fait significative pour qui s'intéresse à l'histoire sociale des idées. La circulation d'hypothèses sur la manière de prendre en compte le patient, inspirées, par exemple, par la phénoménologie²⁸ ou la diffusion d'un corpus d'inspiration psychanalytique au sein de la communauté psychiatrique²⁹, le statut conféré à la psychologie dans des espaces professionnels qui lui demeuraient quelques années plus tôt encore *terra incognita* sont les faits marquants des années d'après guerre dans ces espaces de savoirs et de pratiques. Dans cette perspective, le rôle dévolu à la compréhension de la personnalité dans les procédures de justice participe de ce mouvement tout comme l'attention donnée à la psychologie de l'enfant de justice³⁰.
- 16 L'intérêt de la prise en compte de la parole ne réside pas seulement dans l'espoir que cet acte puisse faire passer l'adolescent à une autre étape de sa vie. Cette prise en compte de la parole de l'adolescent reflète avant tout une nouvelle disposition du médecin ou de l'éducateur. Il reconnaît implicitement l'être humain qui est en face de lui alors que traditionnellement c'est l'étiquette, le raisonnement classificatoire qui s'impose entre le jeune que l'on craint et le médecin qui se sent inutile. Cette disposition permet non pas de modifier la nature profonde de l'individu mais de l'interpréter de manière nouvelle et d'envisager que ce qui était sa caractéristique de départ n'est précisément pas la

caractéristique nécessairement dominante. C'est bien ce processus de construction d'une relation entre un « je » et un autre « je » qui permet de prendre en compte une parole qui n'est habituellement pas entendue car elle est insérée dans des classements et des catégorisations. Ce souci est manifeste chez Etienne de Greef, lorsqu'il aborde, par exemple, les catégories de « diagnostic d'expérience » et « diagnostic instantané ».³¹

Pervers : une catégorie inconfortable

- 17 L'interrogation sur la catégorie de perversion et sur l'existence d'un être pervers est une des raisons du numéro publié par *Rééducation*. La perversion est, depuis le début du XX^e siècle, le dispositif central de l'enquête sur les pathologies sexuelles³². Plusieurs des répondants expriment cependant une insatisfaction devant la catégorie de pervers et les termes « perversité » ou « perversion » suscitent des propos mitigés. Les questions posées par la revue tournent pour l'essentiel autour de l'utilisation de ces termes et d'une certaine inflation qui s'y rapporte. L'usage de catégories toujours plus nombreuses provenant elles-mêmes de la grande classe des pervers contribue à rendre le langage de plus en plus hermétique alors que le but est de refléter la précision nécessaire du regard clinique. C'est bien de cet inconfort dont témoignent plusieurs des propos. Toutefois, on note une variété de réactions, ce qui tient sans doute à la variété des positions professionnelles et des domaines de compétence de chacun. Mais l'explication n'est pas suffisante car on constate qu'au sein même des sciences du psychisme, les propos ne sont pas identiques. La diversité des positions n'est après tout guère surprenante. La perversion ne se laisse pas aisément capter car elle est la manifestation d'attitudes humaines peu commodes. En outre, la perversion est le produit de normes sociales et de catégories philosophiques que les cliniciens cherchent à objectiver sans pour autant éviter de transposer leurs grilles de lecture de certains adolescents possédés par le trouble de caractère. Plusieurs des intervenants reconnaissent implicitement que leurs propos sont liés à des catégories inspirées par les règles sociales et par conséquent prennent appui dans les codes sociaux et les valeurs morales de leur époque. Dès lors, les catégories utilisées sont appelées à se reformuler³³. Il y a une certaine attitude contemporaine à moquer ce mélange des genres si l'on peut dire, persuadé que nous avons là les signes d'une étape heureusement résolue dans l'histoire des savoirs sur le psychisme. Plutôt que de se satisfaire d'une vision par trop sous l'emprise du progrès comme catégorie de lecture de la marche de l'histoire des savoirs, il me paraît plus pertinent d'attirer l'attention sur un autre point, à l'origine des divergences s'exprimant à travers plusieurs des contributions. Celles-ci ne portent pas uniquement sur des questions de concepts ou d'interprétation intellectuelles mais reflètent aussi – voire surtout – des questions de méthode voire, osons l'expression, de positionnement éthique du savant face à son objet d'étude.
- 18 Certains répètent des propos vieux de plusieurs décennies ou s'attachent à des descriptions cliniques élaborées plus de trente ans auparavant. C'est le cas, par exemple, de Marguerite Badonnel, ancienne assistante de G. Heuyer³⁴ qui estime l'interprétation de Dupré toujours satisfaisante.³⁵ Ce qui est en jeu pour la profession psychiatrique notamment est de savoir de quoi on parle et par conséquent, sur quelle réalité on construit une expertise. C'est pourquoi il importe de se demander si, parmi les jeunes pris en charge dans les centres d'observation, dans les instituts de rééducation, il existe une population qui corresponde à une catégorie fondée il y a plus de cinquante ans. Après

tout la réponse ne va pas de soi. L'étiquetage quasiment compulsif des jeunes en institution est perçu par les plus lucides comme une opération contre-productive. Non seulement il ne permet pas véritablement d'améliorer la prise en charge mais en outre, le diagnostic est posé de manière erronée. C'est en tout cas une crainte qui est exprimée, par exemple, par Etienne de Greef.³⁶ Les articles nombreux sur l'enfant pervers ont fini par attirer exagérément l'attention sur cette population et amorcer un processus de répétition de catégories sans trop prendre la peine de vérifier en quoi celles-ci décrivaient des populations existantes. Le magistrat Paul Lutz, également figure importante de la revue *Rééducation*, s'en fait l'écho dans la conclusion du numéro. Il fait remarquer benoîtement que le nombre de pervers est bien difficile à évaluer et que même le « manque de chiffres de la plupart des études »³⁷ est surprenant. Le repérage des enfants pervers constitue un enjeu central puisque c'est leur nombre croissant qui fait le problème. En effet, le pervers inquiète non pas tant en raison de sa souffrance qu'en raison de la place croissante qu'il prend au sein de la jeunesse. On s'inquiète des conséquences sociales de la perversion. En outre, la perversion, comme la criminalité, est perçue bien souvent comme un symptôme d'un mal plus généralisé, qui met souvent en jeu le niveau moral de la société et des possibles contagions dont elle pourrait être la victime selon le prisme organiciste souvent mobilisé en la circonstance. Dès lors que la question est d'ordre social et comporte une dimension collective, il convient de savoir la mesurer, la chiffrer. De surcroît, le pervers n'est peut-être pas amené à suivre le parcours qui lui avait été prédit. En effet, les années d'après guerre marquent l'émergence d'études longitudinales entamées dans les années antérieures qui viennent modérer le caractère fatal que l'on prêtait au pervers.³⁸

- 19 La perversion repose à la fois sur les notions de déterminisme et de déviance. Bien que de nature différente et reposant sur des savoirs distincts, ces catégories de lecture ont contribué à éloigner la parole psychiatrique des adolescents en institution. Ces notions ne sont évidemment pas remises en cause mais leur impact doit être réévalué, mieux apprécié car les pervers s'améliorent bien plus qu'on ne le pensait.³⁹ Le fatalisme que pourrait induire un déterminisme mal compris est jugé avec sévérité. Plus encore, cette lecture a contribué à construire une parole psychiatrique devenue une sorte de sous-neurologie alors que, si l'on en croit les propos de Louis Le Guillant, l'objet de la psychiatrie infantile a plus d'ambition et d'autres objectifs que de scruter les seules pathologies du cortex.⁴⁰ Heuyer lui-même, qui a pu être par le passé d'une tonalité plus pessimiste, rappelle un propos prêté à Dupré : « la tendance à l'acte n'implique pas la fatalité de l'action ».⁴¹
- 20 La personnalité psychopathique, pour utiliser une des nombreuses expressions pour évoquer les personnes affectées de troubles du comportement, est lue à partir de critères sociaux et psychologiques. Ces personnes sont déviantes et, par conséquent, supprimer cette notion serait supprimer cette catégorie, ce que personne ne propose réellement dans la revue car la nécessité de règles sociales basées sur des critères, en l'occurrence moraux, apparaît comme une évidence. La divergence porte sur la définition de la nature des choses et sur ce qui est normal. Pour certains, cette normalité nous est quasiment donnée⁴² ; pour d'autres, elle est le produit de constructions anciennes qui fondent nos valeurs morales.⁴³
- 21 La sexualité est en toile de fond de plusieurs des récits rapportés et des commentaires des contributeurs au numéro, mais elle se décline essentiellement sous une parole de la réprobation⁴⁴. C'est une sexualité souvent soupçonnée d'être pratiquée sous la contrainte

ou sans but ; une sexualité reflétant la violence des trajectoires personnelles et le désarroi moral lu plus souvent comme une forme d'insensibilité morale. Homosexualité et prostitution sont souvent mentionnées et on imagine mal la capacité d'écoute que pourraient susciter ce type de pratiques. La différence n'est guère faite entre une pratique sexuelle (en l'occurrence l'homosexualité) et une forme d'échanges entre les individus (la prostitution) car l'une et l'autre renvoient à l'idée d'une déviance et d'un monde où le jeune est sans contrôle de lui-même. Il n'y a rien de très insolite à ce que ces formes de comportements aient été perçues de manière négative voire comme un élément du problème à résoudre. Il est évident qu'entre un Jean Genet qui vante la jouissance ou un Maurice Sachs⁴⁵ qui passe pour collaborateur et ayant fréquenté les nazis tout en étant escroc, l'homosexualité n'est pas portée par les personnes les plus consensuelles. La norme sociale dominante ne peut être que confortée. Tout autant déterminant, la pratique homosexuelle n'est pas considérée comme un choix car elle est lue comme le reflet du poids des circonstances ou d'une impulsion aux causes mystérieuses⁴⁶. En revanche, un jeune qui afficherait une détermination dans sa pratique homosexuelle est alors considéré comme singulièrement déviant. Les « éclats de l'adolescence »⁴⁷ ont des limites présentées comme naturelles mais en fait construites socialement.⁴⁸ Le regard médical ou éducatif conduit traditionnellement à produire un récit de la faute et de l'aveu de ses regrettables penchants. Ce regard n'a pas nécessairement d'assise clinique particulière mais il est le reflet d'un abord psychologique en plein développement dont, par exemple, Plottke est le porte-parole convaincu.⁴⁹ Les psychiatres ne se revendiquent pas comme de simples générateurs de soins mais comme des professionnels qui viennent attester des raisons pour lesquelles certains individus expriment des comportements que la société ne tolère pas. Ils deviennent alors les gardiens d'une normalité sociale. Cette stature suscite plus de réflexion qu'on ne le pense généralement.⁵⁰ Les plus conscients des enjeux éthiques sont en effet soucieux de vérifier que les catégories utilisées, comme celle de perversité par exemple, sont pertinentes et à l'abri de contestations qui, il est vrai, sont encore très minoritaires dans cette décennie de l'après guerre.

- 22 Cette inquiétude pour la sexualité a probablement favorisé la mise en place d'un système de causalités différent de ceux qui pouvaient prévaloir précédemment. L'érotisation de nombreuses situations comme ces jeunes filles qui se dénudent lorsqu'elles savent que les éducateurs sont là⁵¹, a favorisé l'idée que les comportements des jeunes étaient très liées à la sexualité et a porté l'attention sur le comportement humain plutôt que sur la recherche de pathologies d'origine neurologique. Une ancienne assistante du professeur Daniel Lagache assurait en 1947 : « on est obligé de reconnaître que, sauf en de rares exceptions, le malheur de nos pupilles a son origine dans des relations sexuelles ». ⁵² Dès lors, il s'agissait d'intervenir sur la trajectoire des individus, ce qui n'était probablement pas plus facile que de rechercher des causalités de type organique mais qui modifiait la perspective d'approche.
- 23 Force est de constater que des publications bien antérieures à ce numéro ont « donné » la parole de manière plus accentuée à des personnes affectées par des troubles du comportement ou de la personnalité. On peut remonter, par exemple, aux textes de la fin du XIX^e siècle présentés par deux grandes figures des sciences médicales, Jean-Martin Charcot (1823-1895) et Valentin Magnan (1835-1916) sur différents types de perversions sexuelles. De ce point de vue, le numéro est quelque peu décevant. Il reflète néanmoins le défi que constitue cette prise en compte de la parole et la difficulté des professionnels à

s'engager dans une telle direction, notamment lorsqu'il s'agit de personnes pour lesquelles le regard social est discriminant. Les années dans lesquelles il s'inscrit ont largement remis en scène cette question de la pratique et du regard porté sur la personne en institution. De la même manière que les catégories médicales sont interrogées dans ce numéro, à la même époque la pratique de l'observation et l'entrée en contact avec le jeune patient font également partie des éléments en discussion au sein des différentes professions en contact avec les pervers ou autres inamendables.⁵³ Comment parvenir à ce que la parole de l'éducateur ou du médecin ne soit pas une injonction demeure une question qui n'obtient pas de réponse simple et sous cet angle, la tâche paraît délicate. Les recours à l'idée de chef, d'une autorité morale et supérieure à constituer et à imposer au jeune afin qu'il comprenne l'utilité et la pertinence des règles sont courants, au moins dans les discours et sont considérés comme des voies à suivre plutôt qu'à condamner. Le problème qui se pose est de savoir trouver un concept qui recouvre la variété des comportements humains difficiles. Il s'agit de trouver le mode opératoire qui permette de mettre en forme la parole des professionnels afin que celle-ci ne se résume pas à une accumulation de faits sans relations entre eux. Mais une fois cette étape acquise, le risque est bien évidemment de ne lire les enfants en institution qu'à travers des catégories. Elles peuvent dans certaines circonstances devenir des éléments qui empêchent aussi bien l'écoute que l'observation. D'où la nécessité de prendre en compte la parole de l'individu, tout en sachant que le médecin ou l'éducateur ne peut être seulement le réceptacle des propos tenus. Le fétichisme de la parole des pervers ne servirait à pas grand chose.⁵⁴ C'est d'ailleurs bien souvent ce vers quoi portent les institutions. L'accumulation des données procure beaucoup moins d'informations qu'on ne l'espère pour le processus de réadaptation du jeune pervers. D'une certaine manière elles sont le reflet du profond tâtonnement de la prise en charge plutôt que le reflet d'une observation clinique particulièrement aiguisée. Le numéro de *Rééducation* esquisse une situation d'incertitude théorique ou du moins de pluralité des concepts pour interpréter la perversion de l'enfant et de l'adolescent. Dès lors, la description et l'observation de cette population sont menées de manière globale dans l'espoir que l'accumulation des données fera sens ou éclairera sur le phénomène pervers. La fréquentation des adolescents a appris aux éducateurs et à la psychiatrie infantile que certains d'entre eux présentaient des comportements tout à fait singuliers et insolites. Mais pour les plus lucides, cette fréquentation a aussi montré que replacer le jeune sur le droit chemin nécessitait de définir celui-ci. Ce passage par la pratique réactive des difficultés conceptuelles. « Quelle peut être la définition de la normalité ? Doit-on s'appuyer sur des critères d'adaptation aux règles sociales ? » sont quelques-unes des questions auxquelles les professionnels sont confrontés.

- 24 L'analyse proposée autour de la confrontation du professionnel face à la parole de l'adolescent problématique et notamment de l'adolescent pervers souligne la nécessité d'une attitude distanciée plutôt qu'une orientation présentiste⁵⁵. En effet, les propos et les textes mobilisés ici sont à la merci d'une condamnation rapide dans la mesure où nous vivons dans la ferme conviction d'une profonde évolution de nos regards et de nos attitudes à l'égard de tout le corpus qui a été constitué dans le champ des troubles du comportement et des conduites, notamment sexuelles. Il est devenu aisé pour nous de repérer cette normativité à l'œuvre dans le numéro de *Rééducation* tout comme dans une littérature similaire produite à cette époque et *a fortiori* dans des années précédentes. N'en tirons peut-être pas une gloire trop bruyante car la sexualité demeure encore de nos jours un élément central d'appréciation des comportements licites et normaux et les

recherches relevant de la pathologie sexuelle n'ont pas disparu.⁵⁶ En effet si la perversion ne désigne pas aujourd'hui les mêmes personnes, son usage n'est pas totalement obsolète et elle produit toujours un certain inconfort dans son utilisation.⁵⁷ La confrontation avec la parole de celui que l'on nomme aujourd'hui pervers ou que l'on ressent comme tel demeure une confrontation problématique à bien des égards pour le professionnel qu'il vienne du soin ou du médico-social. Il m'apparaît dès lors plus pertinent de souligner que la lecture du comportement de l'adolescent pervers ou soupçonné de l'être se révèle un exercice compliqué pour les contributeurs de ce numéro spécial dont plusieurs sont des figures importantes de la psychiatrie et de la criminologie. Les catégories mobilisées pour dire l'enfant et l'adolescent pervers provoquent une tension qui amène leurs utilisateurs à s'interroger sur leur pertinence et leur validité. Leurs interrogations témoignent de l'instabilité de la notion de perversion mais en même temps de la facilité avec laquelle dans le jeu des discours, celle-ci prend une ascendance certaine. Plusieurs des contributeurs sont conscients d'un lien direct entre la notion de perversion et la construction des normes sociales et de leur influence sur les représentations des professionnels. Dès lors, il s'agit pour eux de savoir jusqu'à quel point cette norme sociale constitue un repère valide dans la procédure de jugement de l'adolescent. Dans une époque où donner la parole est une attitude fort en vogue, surtout après des mois qui nous ont réuni autour de la commémoration – ou de la célébration – des événements liés à mai 1968, cette parole des années 1950 peut apparaître bien pauvre. Réelle ou pas, cette parole qui serait désormais ancrée dans nos usages contemporains n'était sans doute pas vue comme un élément aussi central des rapports sociaux dans les années 1950 et encore moins des rapports entre médecins et patients, surtout si ceux-ci étaient étiquetés pervers. Ces années 1950, en dépit de transformations qui ici ou là s'annoncent, grâce notamment à des consciences isolées mais pugnaces, sont donc encore une décennie marquée par ce qu'il est désormais convenu d'appeler le paternalisme médical ; notion stabilisée par un ancien président du conseil de l'Ordre des médecins Louis Portes.⁵⁸ Peut-être que si plus de parole avait été consenti à ces jeunes, ils auraient proclamé « Je voudrais vivre enfin » comme le déclaraient des lycéens apparemment fort sages et bien adaptés quelque vingt ans plus tard.⁵⁹ On mesure dès lors l'immense chemin mental qu'il aurait fallu à ces éducateurs des années 1950 pour accepter un tel pari. Point de jugement à l'emporte pièce dans ce constat mais simplement le rappel que le personnel soignant peut avoir peur, une peur parfois irréductible et dont les conséquences se portent sur les patients. Ces allers et retours entre l'observant et l'observé, entre celui qui parle au nom de l'autre ont été analysés dans ces mêmes années 1950 notamment par le psychiatre Georges Daumézon (1912-1979) et il avait, parmi les premiers, pointé ces aspects, néfastes pour la rééducation ou le soin.⁶⁰ Le caractère dangereux prêté à un individu n'engendre pas des positions définitives mais le contexte social et politique ne peut qu'accentuer ces effets de crainte de l'autre. Les psychiatres qui ont déconstruit la catégorie d'enfant pervers ou comme d'autres celle du malade dangereux travaillaient de manière à mettre la peur ou la répulsion de côté, non à la nier. Ce travail thérapeutique lent et minutieux a gagné en assurance parce qu'il s'est progressivement inséré dans une politique d'apaisement des représentations et a tourné le dos pendant un temps à la politique de peur, que certains professionnels du médico-social aujourd'hui sentent revenir à grands pas.

NOTES

1. « Les pervers », *Rééducation*, n°24, 1950, pp. 1-94. Il sera fait référence au numéro en indiquant simplement le titre, sans le sous-titre.
2. Sur ces procédures de transformation et de reformulation des catégories, voir : Ian Hacking, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2001. Sur la notion du savoir des praticiens, on peut lire : Peter Becker & Richard F. Wetzell, *Criminals and their scientist*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006 (notamment pp. 16-17 et pp. 105 et sq.) Cette notion est toutefois appliquée à des contextes historiques et professionnels différents de ceux traités dans cet article.
3. L'historien se retrouve face à ce type de difficultés dans d'autres contextes comme par exemple l'étude des pratiques sexuelles : « L'homosexualité à l'épreuve des représentations. (Dossier) », *Histoire et sociétés. Revue européenne d'histoire sociale*, n°3, 2002 (notamment l'article de Florence Tamagne).
4. Ces difficultés d'ordre méthodologique mais également au centre de certaines pratiques professionnelles demeurent d'actualité. Voir par exemple les travaux de : Isabelle Delens-Ravier et Carine Thibaut, *Recherche qualitative sur le point de vue des jeunes délinquants à propos de leur placement*, Note de synthèse du département de criminologie et de droit pénal de l'université catholique de Louvain, 2002.
5. L'ensemble des sept points ne sera pas traité.
6. La question se trouve dans *Rééducation*, p.1 : « Dans quel cas un mineur doit-il être déclaré pervers ? Décrivez les mineurs que vous avez connus. Caractéristiques-Signes cliniques-Eléments de diagnostic ».
7. J. Boutonnier, *Rééducation*, p. 43.
8. Dr F. Adam, *Rééducation*, p. 39.
9. Pour des raisons d'espace, j'ai choisi de ne pas fournir systématiquement des références bibliographiques sur les contributeurs du numéro de *Rééducation*. Je soulignerai simplement que certains ont marqué leur profession et leur champ de recherche plus que d'autres. C'est notamment le cas du belge Etienne de Greef ; on peut saisir l'importance de son œuvre à travers l'approche tout à la fois critique et bienveillante qu'en a donné à plusieurs reprises Christian Debuyst. Voir, par exemple : C. Debuyst, « L'œuvre d'Etienne de Greef », in Laurent Mucchielli, *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 335-49.
10. Sur l'abondance de la parole sexologique, voir Sylvie Chaperon, *Les origines de la sexologie 1850-1900*, Paris, Audibert, 2007.
11. Je ne prends pas en compte ici les catégorisations toujours plus fines de cette période de la vie humaine d'autant que ce moment demeure toujours « l'âge flou » ou encore « l'âge où tout peut arriver », affirmation qui pour le coup est plus en lien avec le sujet de cet article. Cf Daniel Fleury, *Le Monde*, 19 octobre 1978.
12. Jean Fabre de Morlhon, *Rééducation*, p. 50.
13. *Ibid.*, p. 51
14. Le nom s'orthographe Kretschmer.
15. Plusieurs de ces ouvrages - notamment *La structure du corps et du caractère : recherches sur le problème de la constitution et la science des tempéraments*, Payot, 1930 - sont en effet traduits à l'époque mais nous n'avons pas enquêté sur leur diffusion ; ce que nous pouvons souligner est qu'Ernst Kretschmer est d'autant plus mis en avant après le deuxième conflit mondial qu'il est un

des rares médecins allemands de son importance à avoir afficher des positions très fermes contre les nazis et ce dès le début de leur accession au pouvoir.

16. Jean Fabre de Morlhon, *op. cit.*, p. 51

17. En 1948, est paru son livre majeur *L'enfant et le tempérament nerveux* dans une édition en français à laquelle Plottke s'est précisément attelé. Plottke a quitté l'aire germanophone dans les années 1930 puis a servi comme psychologue dans les forces militaires alliées à la Grande-Bretagne où il semble être au moment de la publication puisqu'il est précisé qu'il a été victime d'une agression par un adolescent dont il avait la charge.

18. Paul Plottke, *Rééducation*, p. 77.

19. Marqué par le mouvement quaker, Henri Van Etten est alors le directeur d'un centre installé en Allemagne (zone française) pour les jeunes délinquants de ce pays.

20. Henri Van Etten & Jean Wintzenrieth, *Rééducation*, p. 87.

21. Jacques Guyomarc'h, *Rééducation*, p. 58.

22. *Ibid.*, p. 59.

23. Henri Joubrel, *Rééducation*, p. 62

24. Le cas de Jean Genet ne peut être traité ici, d'autant qu'il a été déjà appréhendé ; voir par exemple Ivan Jablonka, *Les vérités invouées de Jean Genet*, Paris, éd. du Seuil, 2004.

25. Antoine Porot est une grande figure de la faculté de médecine d'Alger et le fondateur de l'école psychiatrique de cette institution.

26. Antoine Porot, *Rééducation*, p. 80.

27. *Ibid.*

28. Ici représenté par Etienne de Greef.

29. Voir par exemple les activités de la Société de l'Evolution Psychiatrique ou la diffusion de la psychanalyse parmi des médecins pour enfants via diverses institutions reconstituées dans l'après guerre, ou des institutions nouvelles tel que le centre Claude Bernard.

30. Guy Sinoir, « La psychologie et les méthodes actuelles d'éducation surveillée », *Bulletin de psychologie*, 1954, VII, n°12, 760-61.

31. Etienne de Greef, *Rééducation*, p. 54.

32. Georges Lantéri-Laura, *Lecture des perversions. Histoire de leur appropriation médicale*, Paris, Masson, 1979. Pour une approche plus générale, qui dépasse le cadre de notre analyse, on peut se reporter à Arnold Davidson, *L'émergence de la sexualité : épistémologie historique et formation des concepts*, Paris, Albin Michel, 2005 (éd. or : 2001).

33. P. Rey-Herme, *Rééducation*, p. 85 ; il faut souligner qu'il est un des seuls à relever le défi de la discussion philosophique sur le sens du normal et du moral. Doit-on y voir la trace de sa formation intellectuelle et spirituelle ?

34. Marguerite Badonnel a assisté Heuyer lorsqu'il menait ses enquêtes à partir d'enfants du Patronage Rollet dans le milieu des années 1920.

35. Marguerite Badonnel se réfère à la catégorie de pervers constitutionnel qu'Ernest Dupré (1862-1921), ancien de l'Infirmerie spéciale, avait développé peu avant la Première Guerre mondiale.

36. Etienne de Greef, *Rééducation*, p. 54.

37. Paul Lutz, « Conclusions », *Rééducation*, p. 90.

38. Annick Ohayon, « Le devenir des enfants suivis en psychiatrie : premières enquêtes rétrospectives d'évaluation », *L'Evolution psychiatrique*, 69 (4), 2002, 589-603.

39. Jean Dublineau, *Rééducation*, p. 48.

40. Louis Le Guillant, « Objet et méthode de la neuropsychiatrie infantile », in *Quelle psychiatrique pour notre temps*, Toulouse, Erès, 1984, pp. 165-7. Le texte a été prononcé en 1948 dans le cadre des conférences de la Société de l'Evolution Psychiatrique.

41. Georges Heuyer, *Rééducation*, p. 61.

42. B.J. Logre, *Rééducation*, p. 75.

43. Daniel Lagache, *Rééducation*, p. 67.
44. Janine Mossuz-Lavau évoque pour sa part une sexualité 'absente' : « dans les années 1950, on ne parle pas encore de la sexualité des jeunes », in *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Paris, PB Payot, 2002 p. 163. (1^{re} éd. : 1991).
45. La sortie de plusieurs textes autobiographiques dont notamment *Le Sabbat, souvenirs d'une jeunesse orageuse*, en 1946 de ce personnage de légende de l'entre deux guerres suscita de nombreuses réactions dans les revues littéraires et dans la presse quotidienne. Voir par exemple Jean Larnac, qui écrit : « Le non conformisme sexuel prédispose à l'avachissement moral », *La Pensée*, n°12, mai juin 1947, p. 108.
46. F. Adam, *Rééducation*, p. 38.
47. Je reprends ici les éléments d'un ouvrage d'Hubert Flavigny : *Les éclats de l'adolescence : approches cliniques et éducatives*, Paris, Expansion scientifique française, 2000, 296 p.
48. Nous possédons pour nos interprétations la notion de genre ce qui n'était pas le cas il y 60 ans, et cela constitue une différence nette dans l'abord de la sexualité.
49. Paul Plottke, *Rééducation*, p. 76.
50. Henri Ey, « Esquisse du problème psychopathologique de la perversité », *Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française*, Paris/Clermont-Ferrand, Masson, vol. 47, 1949
51. Robert Vibert-Vichet, « Et la honte (vers 1958) », *AHES-PJM. Bulletin de liaison*, n°17, avril 1998, p. 4-5.
52. Dominique Riehl, « L'éducatrice d'Ipes », 1947. La phrase est issue d'un texte qu'elle utilisa lors d'un journée de formation au centre d'observation de Savigny, publié dans *AHES-PJM. Bulletin de liaison*, n°16, nov. 1997, p. 4.
53. Julia de Clerck, « Fiche d'observation pour enfants-problèmes » in *L'Homme criminel. Etudes d'aujourd'hui*, Paris/Louvain, Nauwelaerts, 1956, pp. 151-67.
54. De ce point de vue, le numéro de *Rééducation* s'éloigne de la pratique de recueillement de la parole des aliénés ou des criminels monstrueux de la fin du XIX^e siècle.
55. Christian Topalov, « De la solidité des tunnels », *Bulletin de la Société Française pour l'Histoire des Sciences de l'Homme*, n°32, hiver 2008, pp. 7-23 (notamment 14-19).
56. Certains ont argué ces dernières années que la sexualité était plus que jamais une actualité politique. En tout cas, cette présence dans l'espace public a nourri le débat sur les normes sexuelles, sur les interdits quant au sexe, à travers par exemple certains travaux de philosophie morale menés notamment par Ruwen Ogien en France ou par Thomas Nagel dans l'espace anglophone.
- Sur la question des pathologies déviantes à caractère sexuel : Jacques Arveiller, « Pédophilie et psychiatrie. Repères historiques », *L'Evolution psychiatrique*, 63, n°1-2, 1998, pp. 11-34.
57. Gérard Bonnet, *Les perversions sexuelles*, Paris, Presses universitaires de France, 2007. Son utilisation est toujours soumise à débat et il se pourrait bien qu'au sein des sciences du psychisme, les psychanalystes y demeurent plus attachés que les psychiatres.
58. Louis Portes, *A la recherche d'une éthique médicale*, Paris, Masson, 1954.
59. *Le Monde*, 6 septembre 1978.
60. Georges Daumézon, « Les fondements d'une psychothérapie collective », *L'Evolution psychiatrique*, II, 1948 (avril-juin), 57-85 (notamment p. 83).

RÉSUMÉS

Cet article est basé sur un numéro spécial de *Rééducation*, paru dans l'après seconde guerre mondiale, qui réunissait de nombreux professionnels de la psychologie, de la psychiatrie et de l'enfance délinquante pour s'interroger sur la notion de *perversion*. Basé sur un sondage de ces professionnels, les résultats montrent leur tentative de rendre compte de la parole des enfants et des adolescents afin de mieux prendre en compte l'expérience personnelle de ces derniers. Ils révèlent également l'attitude critique face à une notion, l'*enfant pervers*, de la part de plusieurs contributeurs qui soulignent les difficultés sur le plan intellectuel, éthique et social de son utilisation. La majorité des contributeurs témoigne d'une insatisfaction devant des catégories anciennes mais également la difficulté de passer à d'autres interprétations de l'adolescent. Les interprétations concernant les comportements sexuels des jeunes sont fréquemment associées à une dimension pathologique.

The word of the adolescent and the problem for the expert

This article is based on a special issue of *Rééducation*, published in the period following the Second World War, which brought together several experts from psychology, psychiatry and child delinquency to question the concept of *perversion*. Based on a survey of these professionals, the results demonstrated their efforts to consider the word of children and adolescents in order to better take account of their personal experiences. They also revealed the critical attitude towards a concept, the deviant child, on the part of several contributors, who underlined the difficulties of its use on the intellectual, ethical and social dimension. The majority of the contributors reflected dissatisfaction with the old categories but also the challenge of moving to other understandings of the adolescent. The interpretations of sexual behaviour of young people are frequently associated with a pathological dimension.

INDEX

Index géographique : France

Index chronologique : années 1950

Mots-clés : paroles de jeunes, perversion, rééducation, revue professionnelle, sciences psychiques

AUTEUR

JEAN-CHRISTOPHE COFFIN

Université Paris-Descartes, Faculté de médecine, centre A. Koyré (UMR 8560)